

## Vers une nouvelle politique de projets pour l'eau en Méditerranée

Les Etats méditerranéens doivent inscrire l'accès à l'eau et à l'assainissement et la réduction des pollutions parmi les priorités de leurs budgets nationaux et se fixer des objectifs de résultats.

- Adopter un cadre national organisant, dans la durée, le financement de la totalité des dépenses
- Développer une approche équilibrée avec une gestion de la demande en eau et une stratégie de sécurisation et de diversification des sources d'approvisionnement en eau
- Stabiliser la demande en eau et augmenter la valeur ajoutée créée par m<sup>3</sup> d'eau utilisé en économisant le quart des demandes grâce à une réduction des pertes et des mauvaises utilisations
- Stopper la dégradation des milieux aquatiques et l'érosion de la biodiversité associée et reconnaître les services gratuits rendus par les écosystèmes
- Renforcer la connaissance de l'état des ressources en eau souterraines et superficielles et des milieux naturels
- Renforcer les capacités techniques des acteurs de l'eau et éduquer les citoyens à la fragilité et l'importance d'une utilisation raisonnée de l'eau
- Faciliter l'accès aux financements des bailleurs de fonds internationaux par une harmonisation de leurs modalités d'intervention
- Développer la coopération internationale pour faire de la région un modèle du développement durable

### L'Union pour la Méditerranée

Lancé en 2007 par le Chef de l'État français et s'appuyant sur les acquis du Processus de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée a été mise en place officiellement le 13 juillet 2008, à l'occasion du Sommet de Paris pour la Méditerranée. Elle réunit 44 États.

La volonté est de renforcer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée pour une plus grande solidarité politique, économique et sociale. Il s'agit de développer de grands projets de dimension régionale répondant aux besoins des populations.

Trois principes simples fondent cette Union :

- une mobilisation politique au plus haut niveau par des Sommets de Chefs d'État et de Gouvernement tous les deux ans ;
- une gouvernance sur un pied d'égalité incarnée par une co-présidence nord-sud et un secrétariat permanent paritaire ;
- une mise en avant de projets concrets de dimension régionale, créateurs de solidarités.

L'eau fait partie des premières priorités de cette Union en intégrant la gestion efficace de la ressource et de la demande en eau ainsi que la dépollution de la mer Méditerranée. Une Stratégie régionale sera approuvée dans ce domaine pour la mi-2010 et les premiers projets concrets démarreront dès 2009.



ENGAGÉS  
POUR L'EAU  
DU MONDE.

## POUR ÉVITER LA « CRISE DE L'EAU » EN MÉDITERRANÉE, UNE STRATÉGIE DE PROJETS CONCRETS

### Quatre priorités :

- Les pays méditerranéens placent l'eau au cœur de leurs priorités et y consacrent des moyens financiers pérennes
- Une meilleure gestion de la demande en eau limite la mobilisation de ressources supplémentaires
- Les acteurs économiques, les associations et les collectivités locales participent à la décision et aux projets
- Les bailleurs de fonds harmonisent leurs règles de financement

### La crise des ressources en eau dans moins d'une génération

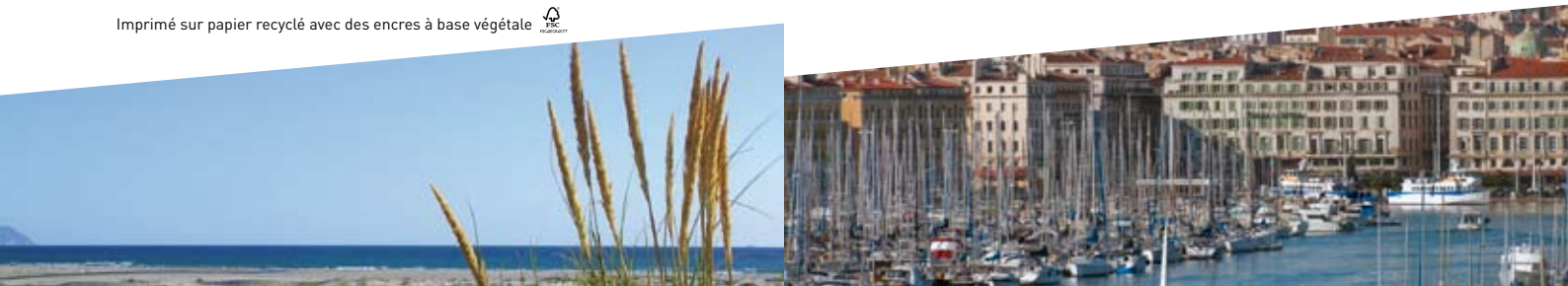
En région méditerranéenne l'eau est une ressource rare, fragile et inégalement répartie dans l'espace et dans le temps. Sur les 547 millions de Méditerranéens dont 258 millions vivent dans les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée), 20 millions n'ont pas d'accès à l'eau potable et 47 millions n'ont pas de système d'assainissement.

La demande en eau a doublé dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle pour atteindre 280 milliards de m<sup>3</sup> par an en pour l'ensemble des pays riverains. L'agriculture est le premier secteur consommateur d'eau : il représente 64 % de la demande totale dans le bassin méditerranéen.

Les changements globaux - accroissement du niveau de vie, croissance démographique, migrations et changement climatique - vont exacerber la pression sur la ressource en eau.

[www.partenariat-francais-eau.fr](http://www.partenariat-francais-eau.fr)

Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale



# Renforcer la coopération entre les deux rives de la Méditerranée pour une gestion efficace de l'eau.

## La menace des pollutions

Aux tensions sur les ressources naturelles en eau viennent s'ajouter des dégradations et pollutions d'origine humaine qui modifient le régime ou la qualité des cours d'eau, ce qui limite encore les possibilités d'usage.

Les effluents sont rejetés sans traitement au milieu naturel dans 200 villes côtières de la Méditerranée. 25 % des ménages d'Afrique du Nord n'a pas accès à un service de base (latrine) et sont particulièrement exposés aux maladies hydriques. L'amélioration de l'assainissement est une priorité dans la région.

## Une station d'épuration « durable » pour Amman

La région métropolitaine d'Amman (Jordanie 2,2 millions d'habitants) est depuis 2008 dotée d'une station d'épuration qui permet une récupération maximale de l'énergie renouvelable (biogaz des digesteurs, turbines hydrauliques) et émet donc très peu de GES. Elle produit 260 000m<sup>3</sup>/j d'eau réutilisable en agriculture et des amendements organiques précieux pour la région.

Elle a été réalisée dans le cadre d'un contrat type « Built, Operate and Transfer », le premier en Jordanie, et cofinancée par le gouvernement jordanien, l'USAid et le constructeur (une association entre l'entreprise américano-palestinienne Morganti et le groupe Suez Environnement).

## La dégradation de la biodiversité aquatique

La région méditerranéenne est unique du point de vue de sa biodiversité, qui est particulièrement menacée par les pressions humaines. Au cours des 50 dernières années, plus de la moitié des zones humides ont ainsi disparu.

## La solidarité amont-aval pour l'eau : une réalité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les collectivités publiques de la Région et la Ville de Marseille ont uni leurs efforts pour garantir durablement la sécurité d'alimentation en eau, pour tous les usages urbains, industriels et irrigation en fondant en 1957 la Société du Canal de Provence, dont elles sont actionnaires majoritaires.

Les tarifs de l'eau couvrent l'ensemble des charges d'exploitation, de maintenance et de rénovation du patrimoine, ainsi que le remboursement des emprunts contractés pour financer les investissements.

Les ouvrages et canalisations du Canal de Provence mobilisent 660 millions de m<sup>3</sup> par an et permettent l'approvisionnement en eau des basses Alpes au littoral méditerranéen.

## Économiser l'eau et mieux gérer la demande en eau : un impératif social, économique et écologique

L'accroissement de l'offre en eau, qui a constitué la réponse traditionnelle en Méditerranée, a atteint aujourd'hui ses limites. Selon le Plan Bleu, une meilleure gestion de la demande permettrait d'économiser un quart des demandes en 2025, soit plus de 85 km<sup>3</sup> par an.

Les pertes en eau dues aux différents usages industriels, domestiques et agricoles : fuites et transferts (en priorité dans l'agriculture) représentent plus du double de l'accroissement des besoins. Leur limitation permettrait d'éviter la construction de près de 100 barrages d'ici 2015.

D'autres pistes sont envisageables pour augmenter les masses d'eau disponibles : la réutilisation des eaux usées ; l'amélioration des techniques d'infiltration ; le dessalement de l'eau de mer et des eaux saumâtres (avec recours à l'énergie solaire par exemple).

## Construire la solidarité pour l'eau et la paix

La plupart des pays du bassin Méditerranéen partagent des ressources en eaux de surface et souterraines avec un ou plusieurs autres pays. Ces eaux partagées, comme le Nil, le Jourdain ou encore les aquifères du nord Sahara et du bassin nubien sont souvent l'objet de tensions liés au partage de la ressource.

La gestion concertée prenant en compte tous les usages des fleuves, lacs ou aquifères partagés prend une importance stratégique. La coopération entre les pays riverains sera confortée par la création ou le renforcement de commissions internationales de bassins.

## Renforcer les capacités par la formation

Le renforcement des capacités institutionnelles, la formation et l'éducation des différents opérateurs et usagers en matière de gestion de l'eau est reconnu au niveau international comme une priorité dont l'importance a également été soulignée par le partenariat euro-méditerranéen. Cela réclame une volonté politique forte (du ressort des gouvernements et des collectivités locales) et une participation financière sur le long terme.

## Favoriser l'appropriation des projets à travers des financements harmonisés

Afin de faciliter la mise en œuvre des projets et donc de permettre une bonne appropriation par les opérateurs, un travail important d'harmonisation des procédures est en cours entre les bailleurs européens susceptibles de cofinancer de gros projets en Méditerranée. Cette approche s'inscrit notamment dans le cadre du financement de programmes sectoriels qui laissent plus de souplesse à l'utilisation de la maîtrise d'ouvrage locale.